

Juncus arcticus

Juncus arcticus Willd., Sp. Pl., ed. 2 : 206 (1799)

Jonc arctique

Giunco artico

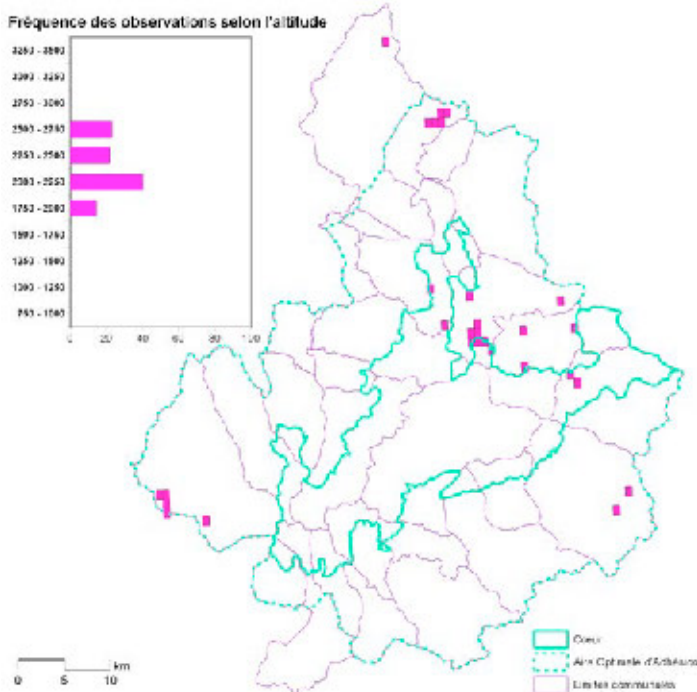
Juncaceae

Géophyte

Circumboréal

Arctico-alpin

Protection régionale Rhône-Alpes - LRN, tome I - LRRR : en danger



© Parc national de la Vanoise - Mylène Herrmann

Éléments descriptifs

Le Jonc arctique est une plante vivace, haute de 10 à 40 cm, densément rhizomateuse, qui se repère à distance aux taches d'un vert très sombre qu'il forme dans le paysage. Les tiges sont lisses, dépourvues de feuilles et portent latéralement une inflorescence compacte regroupant trois à dix fleurs. La bractée dressée, raide, prolonge la tige, laissant croire que l'inflorescence est insérée dans le quart supérieur. *Juncus filiformis* a une morphologie proche mais la tige est vert jaunâtre, finement striée, et l'inflorescence paraît insérée vers le milieu de la tige.

Écologie et habitats

Juncus arcticus est une des huit espèces caractéristiques de l'alliance du *Caricion incurvae*. Il partage avec ces plantes plusieurs caractéristiques écologiques : il est hygrophile, basiphile, cryophile, héliophile et se comporte en pionnier, capable de coloniser des substrats minéraux pauvres en matières organiques. Ces paramètres font que le Jonc arctique se rencontre en Vanoise sur les petites plages alluviales qui bordent les replats des torrents, les sources et les berges des lacs. Son caractère rhizomateux lui permet d'être localement assez monopoliste et a abouti à la description d'une association où il domine largement : *Juncetum arctici* (Bressoud, 1989).

Distribution

L'aire de distribution du Jonc arctique est l'illustration parfaite d'une aire arctico-alpine. Cette espèce est en effet présente dans les régions nordiques : Amérique du Nord, Groenland, Islande, Scandinavie, Sibérie et les massifs montagneux des

régions plus tempérées : Pyrénées, Alpes, Apennins et Caucase. Les connaissances actuelles sur la distribution de *Juncus arcticus* en Vanoise mettent en évidence l'amélioration des connaissances apportées par le travail d'inventaire réalisé par les agents du Parc : indiqué sur seulement trois sites par Gensac (1974), il est de nos jours connu d'une vingtaine de stations réparties en Maurienne et surtout en Tarentaise. Ailleurs dans le département, il est également recensé à Granier, La Léchère, Saint-Julien-Montdenis, Valloire, etc.

Menaces et préservation

Plusieurs stations de Jonc arctique, localisées à proximité de lourdes infrastructures touristiques, ont été totalement ou partiellement détruites ces dernières années ; c'est le cas à Tignes (Les Brévières, Val Claret) et à Val-d'Isère (La Daille). D'autres stations sises en bordure de route sont également menacées à Lanslebourg-Mont-Cenis. Si le surpâturage dégrade aussi localement des populations comme à Val-d'Isère (vallon de la Tovière), les aménagements sont le principal facteur de disparition de *Juncus arcticus*. Ils interviennent aussi dans la modification de l'alimentation en eau des sites. Le respect de la loi, la concrétisation des mesures contractuelles (réseau Natura 2000) et la surveillance et le suivi des stations par les agents du Parc sont nécessaires pour préserver *Juncus arcticus* en Vanoise.